

Cet atelier pratique vous permettra de faire le point sur les mesures de protection de l'entreprise et sur les conditions de sa transmission à titre gratuit ou à titre onéreux.

Intervenant :

Pierre Cenac, notaire

Jeudi 13 juin 2019 de 9h à 13h

1, rue Pierre Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux

Protection et transmission d'entreprise

INFORMATION & INSCRIPTION

<http://protectiontransmissionentreprise.evenium.net>

Tarif : 250€ TTC *

* Les frais d'inscription à cette formation peuvent être pris en charge par le **FIF-PL**

Niveau 2
approfondissement
des connaissances

4 heures validées

fco
Formation
Continue
Obligatoire
Validation 2019

Protection et transmission d'entreprise

9h -13h

PROGRAMME



Public ciblé : avocats, experts-comptables, notaires, dirigeants d'entreprise, banquiers privés.

Méthode pédagogique :

- apports théoriques accompagnés d'illustrations pratiques et d'exemples chiffrés tout au long de la formation.

Objectifs :

- comprendre les différents aspects à traiter dans le cadre de la transmission d'entreprise pour anticiper au mieux et éviter une transmission subie ;
- faire le point sur la fiscalité de la cession à titre onéreux et gratuit (notamment dispositif Dutreil) à la lumière des dernières évolutions législatives.

Contenu de la formation :

Partie 1 : la protection de l'entreprise et de son dirigeant d'un point de vue civil, financier et fiscal.

Partie 2 : la transmission à titre onéreux.

Partie 3 : la transmission à titre gratuit.

Biographie de Pierre Cenac :

Spécialisé en transmission d'entreprise et en droit patrimonial, Pierre Cenac est professeur affilié auprès de l'université Paris IX Paris-Dauphine.

Il est l'auteur de nombreux articles dans le domaine de l'ingénierie patrimoniale et d'ouvrages tels que « *Introduction à l'usufruit locatif social, un investissement immobilier éthique* », EIS, 2009 ; « *Pratique patrimoniale de l'assurance-vie* », Editions de Verneuil, 2010 et « *La location meublée* », Lexis Nexis, 2012.

Fort de son expérience pluridisciplinaire, Pierre Cenac anime une équipe composée de collaborateurs spécialisés dans tous les domaines du droit de l'entreprise, du droit patrimonial de la famille et du droit immobilier, dans leurs dimensions civiles, financières et fiscales.

Support : PowerPoint